

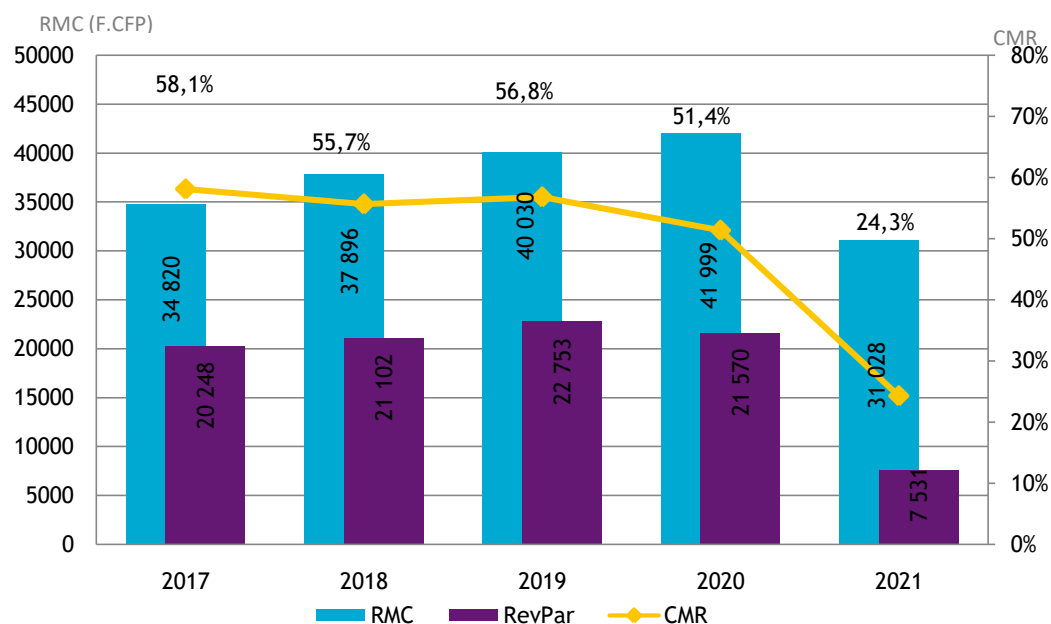
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En mars 2021, l'hôtellerie polynésienne est au ralenti. La fermeture des frontières liées à la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19 et les restrictions dans les transports internationaux ont contraint les hôtels polynésiens à la fermeture ; ils ouvriront pour la plupart au mois de mai 2021. Ainsi la fréquentation hôtelière baisse de 73 % par rapport à mars 2020, alors que le nombre de chambres offertes diminue de 44 % sur la même période. Les ventes se contractent sur l'ensemble des archipels et des marchés touristiques internationaux. Seul le marché « local » progresse (+ 31 % sur un an) pour représenter 71 % des ventes totales.

Tous les indicateurs de gestion baissent considérablement. En cumul depuis le début de l'année, le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 21,5 % en baisse de 22 points et le revenu moyen par chambre louée (RMC) se contracte de 58 % sur un an à 17 864 F.CFP. Le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) recule de 79 % à 3 833 F.CFP.

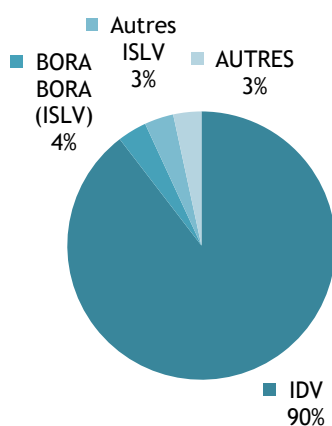
Sur les trois premiers mois de 2021, le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 24,3 % en baisse de 27 points par rapport à la même période de 2020.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

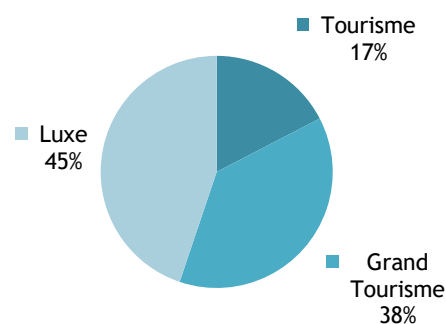


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 32 504 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



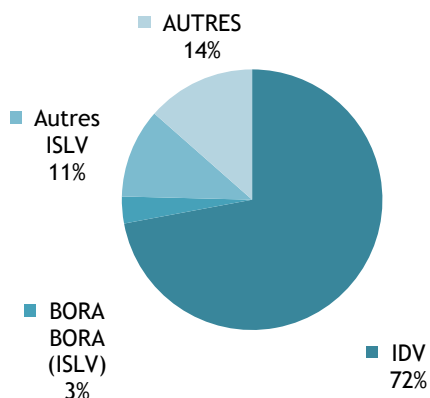
RÉPARTITION PAR CLASSE



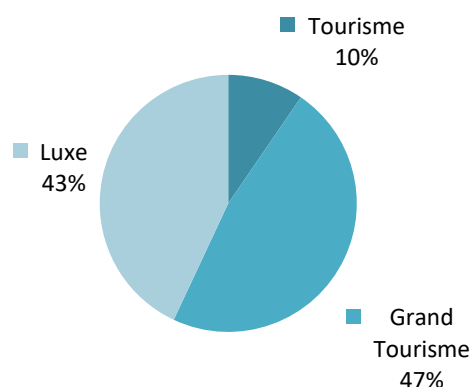
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 6 974 CHAMBRES LOUÉES

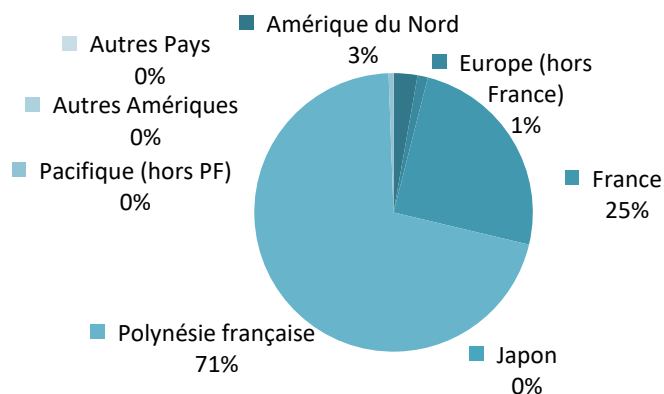
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		MARS-20	DÉC-20	JANV-21	FÉVR-21	MARS-21	VARIATION 2021/2020
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		16 311	12 711	10 888	6 430	5 026	-69,2%
	Tourisme	1 747	1 482	1 289	928	639	-63,4%
	Grand Tourisme	4 137	4 156	3 665	1 956	1 883	-54,5%
	Luxe	10 427	7 073	5 934	3 546	2 504	-76,0%
ISLV		8 280	7 388	5 320	3 100	1 006	-87,9%
	Tourisme	120	70	122	58	28	-76,7%
	Grand Tourisme	1 587	1 535	1 270	1 077	978	-38,4%
	Luxe	6 573	5 783	3 928	1 965	0	-100,0%
AUTRES Subdivisions		825	2 082	1 452	947	942	14,2%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	307	732	328	377	445	45,0%
	Luxe	518	1 350	1 124	570	497	-4,1%
TOTAL		25 416	22 181	17 660	10 477	6 974	-72,6%
	TOTAL Tourisme	1 867	1 552	1 411	986	667	-64,3%
	TOTAL Grand Tourisme	6 031	6 423	5 263	3 410	3 306	-45,2%
	TOTAL Luxe	17 518	14 206	10 986	6 081	3 001	-82,9%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

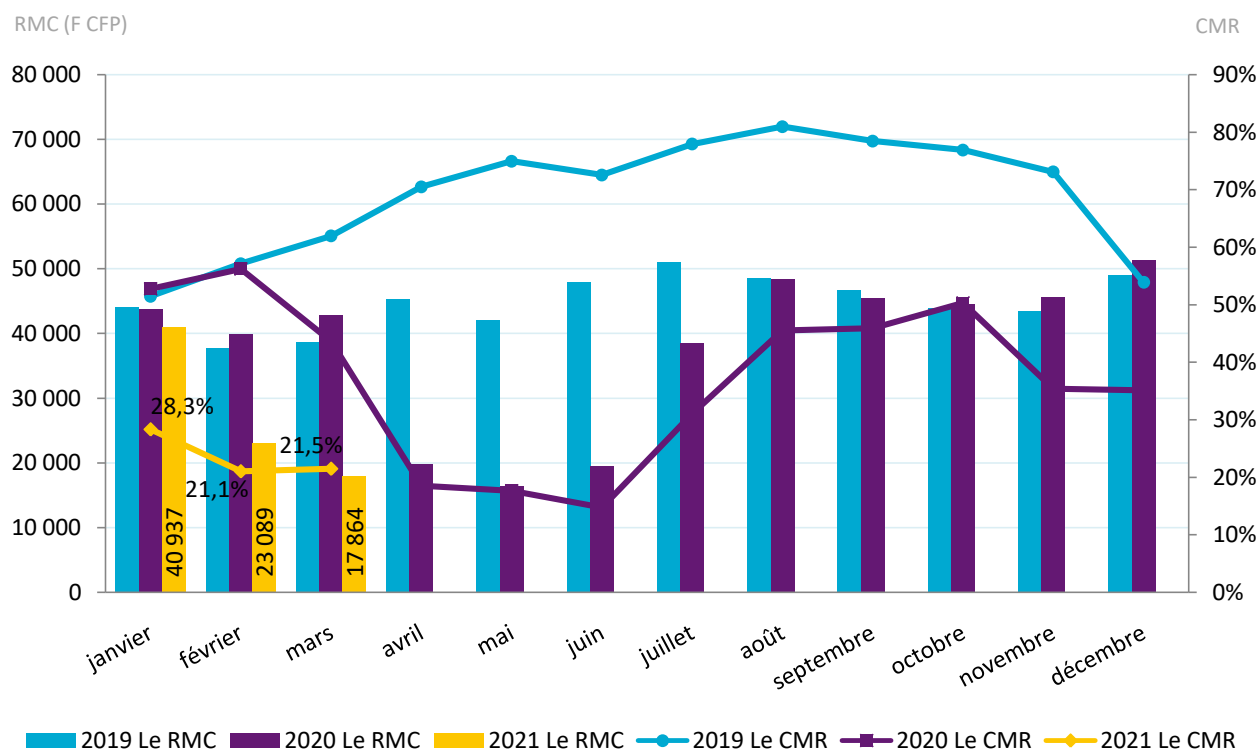
INDICATEURS DE GESTION DE MARS 2021

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 17 864 F. CFP

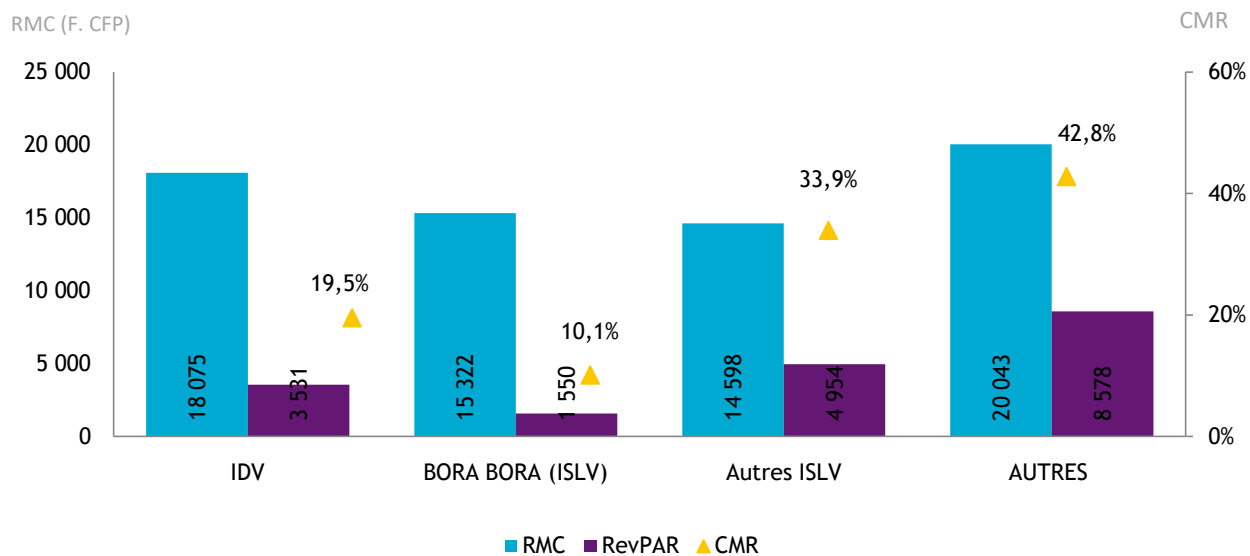
Revenu moyen par chambre disponible : 3 833 F. CFP

Coefficient moyen de remplissage : 21,5%



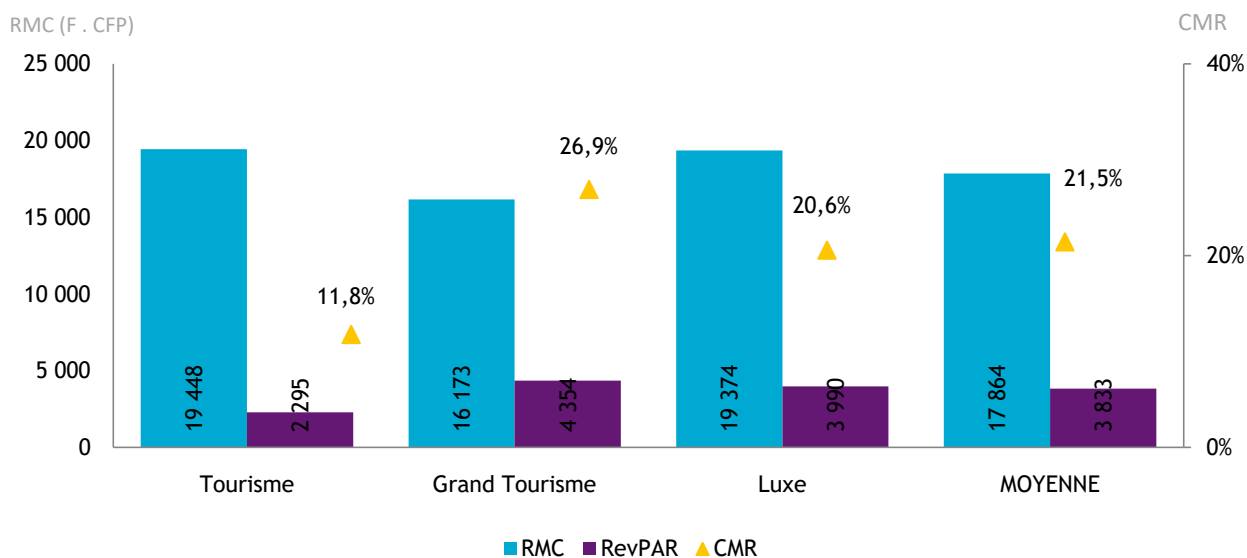
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.